



Procès Verbal

Assemblée Générale Ordinaire

Date 03/06/2010

Auteur Jean-Pierre HUGUES Référence LFP.PV.AG.2010.05.21

Réunion du 21 mai 2010 à 11h45

Président Frédéric THIRIEZ

Présents **Membres et clubs représentés après vérification des pouvoirs**

Clubs professionnels de Ligue 1

Arles-Avignon (Jean-Marc CONRAD), Brest (Michel GUYOT), Caen (Jean-François FORTIN), Lens (Gervais Martel), Lille (Michel Seydoux), Lyon (Thierry SAUVAGE, mandat), Marseille (Cédric DUFOIX, mandat), Montpellier (Michel SEYDOUX, mandat), NANCY (Nicolas HOLVECK, mandat), Nice (Eric DELLACASA, mandat), Paris (Thomas JACQUEMIER, mandat), Rennes (Pierre DREOSSI, mandat), Saint-Etienne (Bernard CAIAZZO), Sochaux (Alexandre LACOMBE), Toulouse (Olivier SADRAN), Valenciennes (Alain Dhée, mandat).

Clubs professionnels de Ligue 2

Boulogne (Jacques WATTEZ), Châteauroux (Patrick RAZUREL, mandat), Clermont (Henri LEGARDA, mandat), Dijon (Bernard GNECCHI), Evian (Patrick TROTIGNON), Istres (Francis COLLADO), Le Havre (Jean-Pierre LOUVEL), Le Mans (Henri LEGARDA), Metz (Patrick RAZUREL, mandat), Nîmes (Michel JESTIN, mandat), Reims (Jean-Pierre CAILLOT), SEDAN (Pascal URANO), Tours (Christophe BOUCHET, mandat), Vannes (Michel JESTIN).

Excusés Ajaccio, Angers, Auxerre, Bordeaux, Grenoble, Laval, Lorient, Monaco, Nantes, Troyes.

Assistent MM. Jean-Pierre DENIS, Philippe DIALLO, Jean-Pierre HUGUES, Jean-Pierre HUREAU, Sylvain KASTENDEUCH, Jacques LAMBERT, Patrick RAZUREL, Jacques THOUZERY, Jean VERBEKE.

MM. Jérôme BELAYGUE, Sébastien CAZALI, Bernard DOCQUIERT, Stéphane DOR, Frédéric JAILLANT, Joseph PRISO, Arnaud ROUGER.

Mmes Anne BONDU, Sarah PALLUEL, Malika YAHIA BEY.



Procès Verbal

Assemblée Générale Ordinaire

Les 30 clubs représentant 76 voix étant présents ou représentés, le quorum est atteint.

La séance est ouverte à 11h45.

1. Adoption du précédent procès-verbal

L'Assemblée générale,

adopte sans réserve le procès-verbal de la réunion du 21 décembre 2009.

2. Modifications de la convention collective des personnels administratifs et assimilés du football (CCPAAF)

L'Assemblée générale,

reçoit, pour information, communication des modifications apportées à la convention collective des personnels administratifs et assimilés du football par la Commission paritaire de la CCPAAF.

3. Allocution du Président de la LFP

A l'heure du bilan, je dirai de la saison 2009-2010 qui vient de s'achever, qu'elle fut contrastée ! Entre ombres et lumières ...

La lumière d'abord ! Celle qui a éclairé la Ligue 1 fut éclatante. Le championnat a été passionnant, "complètement renversant " a-t-on même pu lire. Il est vrai que le suspens a duré jusqu'au bout dans le haut du tableau, les places européennes n'étant décernées que lors de l'ultime journée.

Il y a eu moins de 0-0 que les saisons précédentes, plus de buts puisque le total atteint, 916 buts, est le plus élevé depuis le championnat 94-95. Il y a eu ce match nul de légende entre l'OL et l'OM , un 5-5 que certains ont qualifié de match de la décennie ... Bref, la Ligue 1 a assuré le spectacle et les amateurs de beau football ont été gâtés !

Et puis, à la fin, il y a eu ce magnifique titre remporté par l'OM : 18 ans que tout Marseille l'attendait, ce titre ! Il a été acquis notamment grâce à la plus longue série d'invincibilité du championnat, soit 15 matches sans défaite durant les trois derniers mois de la compétition.



Procès Verbal

Assemblée Générale Ordinaire

Bravo donc à l'OM qui a réussi le doublé Championnat - Coupe de la Ligue, bravo aussi à l'OL. Le plus difficile, c'est de rester au plus haut niveau et Lyon, avec la 2ème place, s'est qualifié pour la onzième fois consécutive en Ligue des Champions.

Dans ce championnat du suspens, un grand coup de chapeau à Auxerre et sa magnifique troisième place, sans doute l'une des surprises de la saison avec Montpellier qui sera également européen avec la 5ème place, tandis que Lille termine donc 4ème, avec une qualité de jeu très appréciée et la meilleure attaque du championnat avec 72 buts marqués.

Nous avons bien sûr une pensée solidaire pour Le Mans, Boulogne et Grenoble qui quittent la Ligue 1. Félicitations à Caen, Brest et Arles-Avignon qui y accèdent.

Logiquement, la qualité du championnat s'est retrouvée dans la qualité du parcours de nos clubs en Coupe d'Europe. Là aussi, il y a eu de grands moments, particulièrement en Ligue des Champions, comme la qualification de Lyon sur le terrain du Real en huitièmes de finale ou les 5 victoires en 6 matches de Bordeaux dans la phase de poules. Pour la première fois, deux de nos clubs, Lyon et Bordeaux se sont même retrouvés opposés en quart de finale de cette Ligue des Champions.

Cette performance collective de nos clubs, à laquelle Marseille, Lille et Toulouse ont apporté leur contribution, permet à la France d'obtenir son meilleur indice UEFA sur une saison avec 15 points. A campagne exceptionnelle, indice record.

Cette saison a également marqué un nouvel élan pour le Trophée des Champions. La première édition organisée à l'étranger a constitué un succès à Montréal, avec un record d'affluence, et a proposé une belle promotion du football français. La prochaine édition organisée à Tunis, qui opposera l'OM et le PSG, s'annonce déjà comme un moment spectaculaire de la saison à venir.

Ombres et lumières disais-je tout à l'heure à propos du bilan de cette saison. Je vous propose de rester dans la partie éclairée, mais éclairée d'une lumière tamisée, celle qui fait apparaître les espoirs.

En premier lieu, je veux parler de l'Euro 2016. C'est précisément dans une semaine, à peu près à cette heure-ci, que nous saurons si la France est désignée par l'UEFA.

Sur le plan technique, notre dossier de candidature a fait l'objet d'un excellent rapport d'évaluation la semaine dernière. Avec la Fédération et le soutien total de l'Etat, nous avons garantie à l'UEFA un Euro sécurisé, convivial et profitable, sans mauvaise surprise.



Procès Verbal

Assemblée Générale Ordinaire

Aujourd'hui, nous avons confiance, une confiance sans excès mais raisonnée qui s'appuie sur un double constat : le savoir-faire français, démontré lors de grands événements précédents, et la mobilisation nationale, constatée lors du travail de préparation à cette candidature. Etat, Régions, Villes, Clubs, tout le monde, ou presque, veut cet Euro.

Pour convaincre, il faut séduire. Nous avons donc présenté notre dossier aux membres du Comité exécutif de l'UEFA aux quatre coins de l'Europe avec Jean-Pierre Escalettes, Jacques Lambert et Gérard Houllier. Nous l'avons fait avec conviction et enthousiasme. Cet Euro est une chance pour la France, nous le désirons vraiment !

Si nous sommes désignés vendredi prochain, les procédures de construction et de rénovation des stades s'en trouveront facilitées. Dans le domaine des infrastructures, il convient de rattraper notre retard considérable, indigne d'un grand pays comme le nôtre !

Du reste, que l'engagement financier de 150 millions d'euros annoncé par l'Etat ne soit pas lié à la décision de l'UEFA montre bien que ce chantier est devenu une priorité nationale. Les enjeux sont considérables !

La modernisation et la construction des stades en France représentent un chantier de près de deux milliards d'euros avec 15 000 emplois en phase de construction puis 4 500 emplois pérennes en phase d'exploitation. Avec nos nouveaux stades, la capacité moyenne de nos stades de Ligue 1 passera de 27 000 à 35 000 spectateurs avec une amélioration dans l'accueil, le confort, les services, la sécurité. Les nouvelles ressources générées rendront les clubs moins dépendants du marché audiovisuel.

Comme l'ont encore souligné cette semaine Jean-Michel Aulas, Sébastien Bazin et Nicolas de Tavernost à l'occasion de la Conférence Stades, si l'Euro peut être un facilitateur, les projets de stades ne sont pas "Euro dépendants". Compte-tenu des besoins, ils devront de toute façon être réalisés et ils le seront dans les délais.

Parmi les sujets d'espoir, je classe bien entendu la Coupe du monde. Comme vous, j'ai bien vu toutes ces enquêtes d'opinion et ces analyses qui nous expliquent que l'équipe de France fera, au mieux, de la figuration en Afrique du Sud. L'époque, nous dit-on aussi, serait au désamour. Pour ma part, malgré et peut-être même à cause de ces tristes augures, je garde toute ma confiance dans l'équipe de France. Je la crois justement capable de se révolter dans l'adversité et en cette occasion unique que constitue une Coupe du monde.



Procès Verbal

Assemblée Générale Ordinaire

En tout cas, vitrine du football français, elle bénéficiera en Afrique du Sud de tout notre soutien. Comme toujours, nous serons ses premiers supporters.

Cela ne doit en rien nous empêcher de préparer l'avenir. Il porte un nom, celui de Laurent Blanc. Je n'en dirai pas davantage, bien qu'un accord ait été récemment conclu, tout simplement parce qu'il y a une Coupe du monde à disputer. De toute façon, tout le monde connaît les qualités de Laurent Blanc. Il impose le respect et suscite l'unanimité, apparaissant clairement comme l'homme de la situation.

La saison qui s'achève aura aussi permis d'enregistrer des résultats importants dans la lutte que nous menons contre la violence. Des groupes qui n'ont d'autre but que de se battre et de semer le désordre ont pris le football en otage. Face à cette situation insupportable, une répression judiciaire et policière ciblée sur les auteurs de trouble, est la seule réponse adaptée. Avec l'UCPF, nous avons demandé dès le début du championnat aux pouvoirs publics, une application rigoureuse de la loi, en particulier des mesures les plus efficaces : les interdictions de stade et la dissolution des groupes violents.

La dissolution qui a frappé le 29 avril sept associations de supporters va dans le bon sens, de même que l'augmentation significative des interdits de stade. Alors qu'il y n'en avait que 150 au début de la saison, nous avons atteint au début de ce mois, un pic historique de 828 interdictions de stade appliquées au même moment. Il faut poursuivre dans cette voie. Rappelons qu'il y a 3 000 interdits de stade en Angleterre.

Parallèlement, ont été créées une division nationale de lutte contre le hooliganisme, chargée d'une mission de centralisation et de coordination, ainsi que des sections d'intervention rapide qui ont démontré leur utilité.

La sécurité est l'affaire de tous et je tiens ici à saluer l'action déterminée et courageuse de Robin Leproux pour pacifier les tribunes du Parc des Princes. Je vous redis, Robin, mon soutien sans faille aux mesures que vous avez prises pour faire revenir les familles au Parc ainsi que pour encadrer les supporters de votre club lors des déplacements.

Enfin, nous allons aussi dans la bonne direction avec la réforme des structures de l'arbitrage adoptée à la fin de cette saison. Cette réforme va mettre un terme à la dualité entre le CSA et la DNA avec un nouvel organigramme plus clair et plus cohérent. Sous l'autorité du Conseil fédéral, est mis en place un Comité exécutif de l'arbitrage composé de 4 personnalités qui représenteront la FFF, la LFP et la LFA. Nous y gagnerons en efficacité.



Procès Verbal

Assemblée Générale Ordinaire

Autre sujet compliqué, très compliqué et vous êtes bien placés pour le savoir : le calendrier. L'hiver très rigoureux ainsi que l'épisode de la grippe A nous ont contraint à reporter plusieurs matches. Nous avons aussi décalé trois rencontres dans le but de protéger nos clubs en Coupes d'Europe. Il faut bien reconnaître que cette gestion n'a pas toujours été bien comprise. Les critiques ont été nombreuses. C'est pourquoi, les conclusions de la mission de réflexion confiée par l'UCPF à Alexandre Lacombe, en concertation avec les services de la Ligue, seront particulièrement précieuses.

Venons-en maintenant aux ombres qui ont plané sur cette saison 2009/2010. Elles s'étendent en particulier sur la partie financière du bilan. Malgré une gestion rigoureuse et une masse salariale qui a baissé, les clubs français sont durement frappés par la crise

Après trois exercices positifs, les comptes annuels des clubs pour la saison 2008/2009 présentent donc un déficit de 34 millions d'euros, un résultat qui s'explique en grande partie par la diminution des excédents dégagés par les transferts. Pour la saison 2009/2010, les prévisions font apparaître une aggravation du déficit qui sera vraisemblablement supérieur à 100 millions d'euros.

Même si le résultat net négatif de l'ensemble du football français est à rapprocher des pertes individuelles de certains clubs anglais ou espagnols à elles seules supérieures à notre déficit – Manchester City, Chelsea ou l'Inter restent sur des résultats négatifs situés autour des 100 millions d'euros – et même si l'endettement des clubs français de 140 millions est à comparer aux 3 milliards de dettes cumulées des clubs espagnols ou aux 4 milliards du football anglais, il n'en demeure pas moins que la situation est alarmante.

Ces difficultés financières ainsi que la forte hausse des recettes de la FFF ont du reste conduit la Ligue à diminuer sa contribution nette envers la Fédération. Ainsi, ce sont près de 12,5M€ sur 2 ans qui seront économisés par le football professionnel, la contribution nette de la LFP passant de 17,74 M€ à 12,5M€ en 2010/2011.

Les pouvoirs publics devraient avoir pleinement conscience de ces graves difficultés rencontrées par le football professionnel. Au lieu de cela, nous ne cessons, par démagogie, d'être pris pour cible. Le football professionnel fait office de bouc émissaire alors qu'il est une activité économique qui mérite d'être soutenue.

Pourtant, il est un excellent contribuable. Au cours des 5 dernières années, sa contribution fiscale et sociale au budget de l'Etat a presque doublé, atteignant aujourd'hui le niveau record de 570 millions d'euros.



Procès Verbal

Assemblée Générale Ordinaire

Le foot pro est également solidaire - 60 millions versés annuellement au sport amateur – et il est pourvoyeur d'emplois : près de 5 000 emplois directs et des dizaines de milliers d'emplois indirects sont générés par le football professionnel, employeur fiable qui ne licencie pas mais au contraire embauche grâce à la professionnalisation de ses clubs. Et je ne reviendrai pas sur le lien social que nous créons...

En échange, quelle reconnaissance ? Tout simplement, la suppression du Droit à l'Image Collective, l'Etat n'hésitant pas à renier sa parole alors même que les clubs se doivent, eux, d'honorer leurs engagements contractuels pris sur la base de l'existence du DIC jusqu'en juin 2012. Et soyons réalistes, nous n'obtiendrons pas les dispositifs de compensation à court terme que nous étions dans notre droit d'attendre, et même plus que dans notre droit.

Aujourd'hui, les discussions avec le Ministère des Sports se poursuivent. Avec l'UCPF et les autres Ligues de sport professionnel, en particulier le rugby également durement touché par la disparition du DIC, nous travaillons pour tenter d'obtenir des mesures à moyen terme.

Dans ces conditions, il est clair que le football devra une nouvelle fois ne compter que sur lui-même pour faire face à la conjoncture et diversifier ses ressources.

Ainsi, les actions communes et coordonnées que nous avons menées pour faire reconnaître le droit de propriété des organisateurs dans la loi sur les paris en ligne ont-ils fini par porter leurs fruits.

Pour la première fois en Europe, les sociétés habilitées à proposer des paris sportifs devront se rapprocher des organisateurs de compétitions pour déterminer les conditions dans lesquelles pourront s'effectuer ces paris. Le risque de fraude sera ainsi réduit au maximum, ce qui préservera l'intégrité, et nous bénéficierons d'un juste retour sur les profits générés.

Je regrette seulement le retard important qu'elle a pris puisqu'elle avait été annoncée pour le 1er janvier dernier et que les contrats passés par certains d'entre vous avec des opérateurs ne seront finalement exécutoires que pour la prochaine saison. Cela aussi a été largement pénalisant !

Enfin, si nous voulons préparer l'avenir, il nous faut anticiper dès maintenant l'appel d'offres de 2012 sur la ligue 1.

Vous avez lu comme moi les déclarations inquiétantes faites cette semaine par Stéphane Richard, le Directeur Général de France Telecom, qui trouve les droits du football trop élevés et remet en cause la pertinence de l'investissement pour Orange. Est-ce que nous portons publiquement un jugement sur le chiffre d'affaires de France Télécom qui est de 65 milliards



Procès Verbal

Assemblée Générale Ordinaire

d'euros ? En tout cas, cela renforce notre double incertitude pour 2012 : celle qui porte sur les intentions réelles d'Orange et celle qui porte sur le niveau d'investissement de Canal Plus, surtout si nous en revenons de fait à une situation de monopole.

C'est pourquoi la création d'une chaîne du football professionnel, en présence d'offres insuffisantes pour la Ligue 2, est une décision stratégique nécessaire. L'objectif est d'apporter une solution à une possible absence de concurrence car comme nous l'avons toujours fait, nous devons nous placer dans l'hypothèse la moins favorable. Il nous faut indiquer au marché que nous ne sommes pas prêts à accepter une baisse de nos droits. C'est une idée qui se développe en Europe puisque les hollandais ont déjà lancé leur chaîne et que les anglais et les allemands y songent.

Pour finir, comme il est temps de conclure, je veux saluer trois clubs particulièrement ambitieux qui nous rejoignent en accédant à la Ligue 2 :

- Evian Thonon-Gaillard
- Reims
- Troyes

Ceux qui quittent cette Ligue 2 sont trois clubs qui ont beaucoup donné au football français :

- Guingamp : vainqueur de la Coupe de France la saison dernière
- Strasbourg : ancien champion de France
- Bastia : finaliste de la Coupe d'Europe

Il est probable, sinon certain, qu'ils remonteront rapidement.

Voilà, comme cette fois, il est vraiment temps de conclure, juste un dernier mot, ou plutôt trois : allez les bleus !

La séance est levée à 12h20

Le Président,
Frédéric THIRIEZ

Le Directeur Général,
Jean-Pierre HUGUES